



Peyrolles-info 70

Inauguration du temple

Le 16 mai, le temple de Peyrolles rénové a été inauguré en présence de M. Francis Maurin, Conseiller général, de M. Régis Martin Président de la communauté de communes, de représentants de l'Église Réformée de France, de M. François Abbou, Maire de Peyrolles.

Chacune de ces personnalités a rappelé les efforts consentis par les différentes collectivités qui ont contribué à la réalisation de ce magnifique ouvrage (Région, Département, Communauté de Communes de la Vallée Borgne, Parc National des Cévennes) et remercié tous ceux qui ont permis sa bonne fin, en particulier les entreprises Cabrit, Deleuze, Geoffray, Valmalle, Vetsel, et la famille Deleuze pour avoir permis la création d'un chemin d'accès.



Environ 70 habitants de Peyrolles et amis de Peyrolles ont pu admirer une exposition de photos et dessins puis participer à l'apéritif offert par la municipalité au son du groupe Zig Zag .

Ce fut ensuite l'occasion de partager un somptueux buffet à l'ombre bienvenue d'un vénérable tilleul.



A 14h tous ont pu écouter la chorale de Les Plantiers et profiter pour la première fois du temple rénové.

Photos Max Fromentin (extérieurs)
et Pierre Hénon (chorale)

L'inauguration culturelle du Temple de Peyrolles par l'Eglise Réformée de St Jean du Gard et Peyrolles aura lieu le 11 Juillet à 18h .

Le PLU (Plan local d'urbanisme) est consultable en Mairie, à la Préfecture et sur le site de la commune

Conseil municipal du 15 mai 2009

Etaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Pierre HENON,
Françoise LETOWSKI, Jean PAULIN .

Absents: Dorothée GIVONNE, Sophie MOREAU, Aurélie ROUX

Pouvoir de Aurélie ROUX à Pierre DELEUZE et de Sophie MOREAU à Françoise LETOWSKI

Secrétaire de séance: Pierre HENON

La séance est ouverte à 17h30

Le maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour:

- modification de la délibération concernant les travaux sur le captage d'eau
- autorisation donnée au Maire à ester en justice.

Accord du conseil

Le compte-rendu de la séance du 24 avril 2009 est approuvé à l'unanimité.

1. AUTORISATION À ESTER EN JUSTICE

La commune est visée par une instance devant la cour administrative de Marseille.

Considérant qu'il faut défendre la commune, le conseil autorise le Maire à ester en justice et désigne Me Philippe Audouin pour l'assister et représenter la commune.

Accord unanime du conseil.

2. TRAVAUX SUR LE CAPTAGE D'EAU

Dans la délibération du 26 septembre 2008 concernant la réalisation d'un épi en enrochement bétonné pour protéger le captage d'eau, il faut ajouter une délégation au département pour percevoir la subvention de l'agence de l'eau.

Accord unanime du conseil

3. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Dans le budget de la commune il faut rééquilibrer de un Euro les opérations d'amortissement.

Accord unanime du conseil

4. APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La nouvelle rédaction du Plan Local d'Urbanisme tenant compte des modifications demandées par les services de l'Etat et des remarques faites lors de l'enquête publique est maintenant terminée. Le conseil décide donc de son approbation. Cependant, certaines remarques des habitants n'ayant pu être intégrées, en particulier en ce qui concerne le chemin d'accès au cimetière et au quartier de « la Salle », il décide de lancer dès à présent une révision simplifiée.

Le PLU dans sa version actuelle est consultable en Mairie et à la préfecture.

Il sera aussi téléchargeable sur le site de la commune (<http://www.peyrolles.fr>) dans les tous prochains jours.

Le PLU sera exécutable un mois après sa réception par le Préfet du Gard et l'accomplissement de mesures de publicité (affichage, publication dans un journal).

Accord unanime du conseil

La séance est levée à 19h.